

FONDATION L'ELAN RETROUVE

Reconnue d'Utilité Publique

Décret du 17 Août 2016

Siège social : 23, rue de la Rochefoucauld
75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

FONDATION L'ELAN RETROUVE

Reconnue d'Utilité Publique
Décret du 17 Août 2016

Siège social : 23, rue de la Rochefoucauld
75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Aux administrateurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation L'Élan Retrouvé relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédées, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Nous avons également vérifié que les traitements comptables des fonds dédiés sont conformes aux dispositions du règlement comptable ANC 2018-06 et du règlement 2019-04 et ont été correctement appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-Bois, le 23 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

François JEGARD
Président du Conseil d'Administration

Jégard Créatis



COMPTES ANNUELS



BILAN

ACTIF	Exercice 2021 clos le 31/12/2021			Exercice 2020 clos le 31/12/2020
	Brut	Amortissements & Dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	1 326 656	1 046 381	280 275	209 238
Frais d'établissement	58 224	37 898	20 326	33 622
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
Donations temporaires d'usufruits	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 088 825	910 958	177 867	175 617
Fonds commercial	97 525	97 525	0	0
Autres	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	82 083	0	82 083	0
<i>Immobilisations corporelles</i>	58 658 513	21 120 301	37 538 212	34 308 541
Terrains	5 393 692	238 933	5 154 759	4 511 688
Constructions	42 010 708	14 245 306	27 765 403	23 397 818
Installations techniques, matériels et outillage industriels	2 758 957	2 130 460	628 497	707 183
Autres	5 689 560	4 505 602	1 183 958	1 266 804
Immobilisations corporelles en cours	2 291 509	0	2 291 509	425 727
Avances et acomptes	514 085	0	514 085	3 999 321
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	0	0	0
<i>Immobilisations financières</i>	2 982 871	64 732	2 918 138	2 722 439
Participations et créances rattachées	666 761	0	666 761	666 761
Autres titres immobilisés	1 941 034	12 679	1 928 355	1 739 690
Prêts	26 986	26 986	0	0
Autres	348 090	25 067	323 022	315 989
TOTAL I	62 968 040	22 231 414	40 736 626	37 240 219
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>	34 803	0	34 803	26 218
Matières premières et autres approvisionnements	34 803		34 803	26 218
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Créances</i>	7 601 457	40 814	7 560 643	4 524 689
Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 017 660	40 814	4 976 845	3 815 364
Créances reçues par legs et donations			0	0
Autres	2 583 798		2 583 798	709 325
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	21 149 777		21 149 777	23 549 162
Charges constatées d'avance	174 275		174 275	157 273
TOTAL II	28 960 311	40 814	28 919 497	28 257 342
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	91 928 351	22 272 228	69 656 123	65 497 561

BILAN

PASSIF	Exercice 2021 clos le 31/12/2021	Exercice 2020 clos le 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	1 475 920	1 475 920
Fonds propres complémentaires	289 609	263 841
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 706 961	280 209
Apports		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 121 299	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	10 285 053	8 794 154
Autres		
Report à nouveau	10 596 099	9 489 830
Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	125 370	
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Excédent ou déficit de l'exercice	2 863 490	2 592 374
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	174 138	
Situation nette (sous total)	27 217 132	22 896 329
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 408 233	1 024 478
Provisions réglementées	115 807	113 726
Total I	28 741 172	24 034 533
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	18 457 955	17 694 956
TOTAL II	18 457 955	17 694 956
PROVISIONS		
Provisions pour risques	512 330	228 398
Provisions pour charges	2 665 017	2 587 081
TOTAL III	3 177 347	2 815 479
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	10 411 707	12 014 394
Emprunts et dettes financières diverses	36 463	35 954
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 413 701	950 910
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	6 334 033	6 322 167
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	632 743	934 259
Autres dettes	405 326	689 600
Instruments de trésorerie	0	0
Produits constatés d'avance	45 675	5 308
TOTAL IV	19 279 648	20 952 593
Ecart de conversion passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	69 656 123	65 497 561

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice 2021 clos le 31/12/2021	Exercice 2020 clos le 31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	0	0
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	0	0
- dont ventes de dons en nature	0	0
Ventes de prestations de services	0	0
- dont parrainages	0	0
- Prestations de services	3 927 675	3 476 355
- Autres	0	0
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
- Dotation globale	40 454 099	40 681 947
- Prix de journée	2 708 038	2 356 741
- Produits de l'activité hospitalière	1 331 550	1 330 075
- Autres financements	2 013 473	2 384 279
- Subventions d'exploitation	454 721	621 896
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	0	0
Ressources liées à la générosité du public		
- Dons manuels	13 987	27 397
- Mécénats	128 348	44 000
- Legs, donations et assurances-vie	0	0
Contributions financières	157 300	460 112
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	235 711	331 472
Utilisations des fonds dédiés	2 577 988	1 050 609
Autres produits	178 271	81 820
Total I	54 181 161	52 846 704
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	0	0
Variations des stocks	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	276 547	286 696
Variations des stocks	-8 585	1 849
Autres achats et charges externes	9 170 287	8 654 911
Aides financières	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	3 100 539	2 667 040
Salaires et traitements	22 820 869	22 374 442
Charges sociales	9 675 919	9 153 806
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 418 186	2 026 711
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	0	0
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	25 157	48 075
Dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	271 879	284 862
Reports en fonds dédiés	3 340 987	4 720 466
Autres charges	42 965	158 981
Total II	51 134 750	50 377 837
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 046 410	2 468 866
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	0	6 527
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	11 695	11 066
Autres intérêts et produits assimilés	8 577	10 755
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	5 300	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total III	25 572	28 349

09/04/2022* 16/06/2022

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice 2021 clos le 31/12/2021	Exercice 2020 clos le 31/12/2020
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	12 679	5 300
Intérêts et charges assimilées	129 108	108 251
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total IV	141 787	113 551
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-116 215	-85 202
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	2 930 195	2 383 665
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	9 833	543 427
Sur opérations en capital	102 661	66 353
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	867 946	118 579
Total V	980 441	728 359
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	12 858	512 091
Sur opérations en capital	727 363	7 558
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	306 924	0
Total VI	1 047 145	519 649
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-66 705	208 710
Participations des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôt sur les bénéfices (VIII)	0	0
Total des produits (I+III+V)	55 187 173	53 603 412
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	52 323 683	51 011 037
EXCEDENT ou DEFICIT	2 863 490	2 592 374
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	19 412	274 889
Prestations en nature	119 014	19 800
Bénévolat	329 677	21 771
Total	468 102	316 460
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	19 412	274 889
Mise à disposition gratuite de biens	0	0
Prestations en nature	119 014	19 800
Personnel bénévole	329 677	21 771
Total	468 102	316 460

FONDATION L'ÉLAN RETROUVÉ
23 rue Catherine de La Rochefoucauld - 75009 Paris

ANNEXE

PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

L'histoire

L'Association l'Élan Retrouvé a été fondée en 1948 par le professeur Paul SIVADON, médecin psychiatre chef de service du Centre de Traitement et de Réadaptation Sociale à l'hôpital psychiatrique de Ville Evrard (Seine-Saint-Denis) et Madame Suzanne BAUMÉ, conseillère du travail.

Le but premier était de combler l'absence d'institutions de relais à l'hospitalisation de longue durée et de soigner la majorité des personnes dans la cité.

Le dispositif sanitaire de l'Élan Retrouvé est non sectorisé et complémentaire de celui de la psychiatrie publique ou libérale.

L'Association a été reconnue d'utilité publique par décret du 14 décembre 1956.

L'Association est devenue Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 17 août 2016.

La Fondation est devenue Fondation abritante par arrêté du 13 janvier 2021.

L'objet social

Conformément à l'article 1.1 de ses statuts, la Fondation l'Élan Retrouvé a pour objet d'accueillir, de soigner, d'accompagner et de loger des enfants, adolescents et adultes, de tous milieux sociaux et de toutes origines, souffrant de troubles psychiques et de troubles envahissant du développement en leur donnant les moyens matériels et humains de s'adapter et se réadapter socialement et professionnellement.

La Fondation favorise également la recherche scientifique et la formation des professionnels afin d'assurer une prise en charge adaptée de ces personnes.

La Fondation met en œuvre des actions communes avec des personnes physiques ou morales, poursuivant des buts similaires.

Les moyens

Conformément à l'article 2 de ses statuts, les moyens d'action de la Fondation sont notamment :

- assurer la création, la gestion et la reprise d'établissements permettant de prendre en charge les personnes malades et handicapées, selon la nature de leur pathologie et de leur âge, notamment, des foyers et des résidences d'accueil, des hôpitaux de jour, des ateliers thérapeutiques, des services d'accompagnement à la vie sociale, des services d'accompagnement à la vie sociale médicalisés, des maisons d'accueil spécialisées, des foyers d'accueil médicalisés, des établissements et services d'aide par le travail,... ;

- organiser la coopération entre les différentes structures sanitaires, sociales et médico-sociales, afin d'assurer un accompagnement sans discontinuité des personnes malades et handicapées ;
- encourager et accompagner les initiatives favorisant l'intégration des enfants et adultes souffrant de troubles psychiques ou de troubles envahissants du développement et de leur évolution chez l'adulte, en milieu ordinaire, par la création de partenariats avec les institutions éducatives et les structures d'aide à la réinsertion professionnelle ;
- promouvoir la connaissance de la santé mentale par le soutien à la recherche scientifique et à la formation des professionnels accompagnant les enfants et adultes souffrant de troubles psychiques et de troubles envahissants du développement ;
- sensibiliser le grand public aux actions qu'elle mène, notamment par l'organisation de colloques, conférences, congrès ou séminaires et la publication des résultats de recherches scientifiques.
- ouvrir des comptes individualisés afin de recevoir, en vue de la réalisation d'oeuvres d'intérêt général et à but non lucratif se rattachant à ses missions, l'affectation de biens, droits ou ressources, conformément aux dispositions des articles 5 et 20 de la loi du 23 juillet 1987 et dans les conditions prévues par les présents statuts.

Les ressources

Conformément à l'article 13 de ses statuts, les ressources annuelles de la Fondation se composent :

- du revenu de la dotation ;
- des subventions qui peuvent lui être accordées ;
- du produit des libéralités dont l'emploi est décidé ;
- du produit des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente ;
- du produit des ventes et des rétributions perçues pour service rendu ;
- des produits liés à la gestion de ses établissements ;
- de la participation des fondations individualisées et des œuvres et organismes au coût de fonctionnement de l'administration générale de la Fondation ;
- de toute autre ressource non interdite par la loi.

L'ensemble des établissements sont dans le périmètre du CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) sauf l'IME Hors les Murs les Alizés.

Les établissements du sanitaire sont financés par l'ARS.

Les établissements du médico-social sont financés par l'ARS, la DASES et le Département.

Les résidences accueil sont financées par la DRHIL.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées

LE SOIN

Auprès des personnes souffrant de troubles psychiques

- **Les hôpitaux de jour pour adultes**

Les services offrent une prise en charge globale et diversifiée pour adultes à partir d'un projet de soins modulable et personnalisé. Les activités éducatives, sportives et artistiques sont des outils de soins essentiels dans la prise en charge. Elles favorisent également l'insertion sociale.

– Les services de consultations pour adultes et familles, en langue étrangères, les consultations transculturelles avec l'EPS Maison Blanche.

Ils proposent l'accueil, l'orientation et les soins sous forme d'une prise en charge ambulatoire selon quatre axes : psychiatrie générale, thérapies corporelles, hypnothérapie et souffrance au travail.

– Le Foyer de Post-Cure

Premier centre de post cure ouvert en France, c'est un lieu « d'hébergement thérapeutique de transition » et d'aide à l'insertion de malades sortant de l'hôpital psychiatrique.

Auprès des adultes souffrant d'addictions

- Les soins de suites et de réadaptations et de réhabilitation psychiatrique : hôpital temps plein et service de psychiatrie

Le Centre Gilbert Raby et le Centre Malvau sont des établissements dédiés à la prise en charge des addictions, en psychiatrie et en soins de suite et de réadaptation.

- L'Hôpital de jour addictologie et psychiatrie de la Folie Régnauld

Il a été créé pour une prise en charge séquentielle, individualisée et évolutive, axée sur les groupes ou ateliers thérapeutiques.

Auprès des enfants et adolescents souffrant de troubles du spectre de l'autisme

- Les hôpitaux de jour

Ils ont pour mission la prise en charge thérapeutique, articulant une démarche de psychothérapie institutionnelle et des prises en charges individuelles ou de groupes spécifiques. Ils proposent des soins psychiques et somatiques et une prise en charge éducative. Les activités éducatives, sportives et artistiques sont des outils de soins essentiels dans la prise en charge et favorisent également l'insertion sociale.

- Le Centre médico-psychologique infanto-juvénile

Le CMPIJ est un lieu de consultations et de soins réguliers. La prise en charge comprend des consultations ou entretiens d'évaluation et de psychothérapie. La prise en charge pluridisciplinaire inclut le travail des orthophonistes et des psychomotriciens auquel s'ajoutent des activités thérapeutiques de groupe.

- UMI Centre L'Unité mobile interdépartementale (75-92)

Elle aide les personnes qui sont en voie de réorientation, parfois d'exclusion, et, pour certaines, qui n'ont plus d'accompagnement.

- La Consultation mobile régionale génétique

Elle permet d'offrir aux personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme et à leurs familles un meilleur accès à l'information, aux conseils et au dépistage de pathologies génétiques dont certaines peuvent donner lieu à l'expression de troubles envahissants du développement.

L'ACCOMPAGNEMENT

- ESAT (Établissement et service d'aide par le travail)

L'ESAT propose aux personnes en situation de handicap psychique des activités diverses à caractère professionnel et un accompagnement personnalisé en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social. Il peut accueillir 177 personnes pour 4 filières professionnelles : linge (blanchisserie et pressing de quartier), papier (bureautique et conditionnement), restauration (la Cantine et une cafétéria hors les murs) et travaux (trois ateliers hors les murs).

- SAIPPH (Service d'aide à l'insertion professionnelle des personnes handicapées)

Le SAIPPH a pour mission d'accompagner les personnes dans leur projet d'insertion professionnelle, en milieu protégé ou en milieu ordinaire de travail.

- Les Services d'accompagnement à la vie sociale

Au nombre de quatre sur Paris et Orly, ils ont pour missions de permettre aux personnes de retrouver une meilleure qualité de vie, une autonomie majorée et une insertion sociale de qualité grâce à un projet d'accompagnement personnalisé.

- CAJM (Centre d'accueil de jour médicalisé) Atypique Le Relais Paris

L'accompagnement du CAJM est structuré autour d'un projet éducatif et soignant dont les activités artistiques, sportives et culturelles constituent l'outil.

- PCPE (Pôle de compétences et de prestations externalisées)

Le PCPE Le Relais Paris propose des interventions éducatives, un accompagnement thérapeutique et un soutien à l'entourage ponctuel avec un objectif de coordination et de recherche de places dans des institutions dédiées.

- FAM (Foyer d'accueil médicalisé) et IME (Institut médico-éducatif) Une Maison en Plus

Le FAM et l'IME accueillent de jour et de nuit, un public de personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme (TSA) qui nécessite un accompagnement éducatif et pédagogique avec des soins spécialisés.

- URAT (Unité renforcée d'accueil de transition) Une Maison en Plus

La spécificité de l'accompagnement à l'URAT est d'être un accueil de transition pour intégrer une structure médico-sociale commune ou toute autre structure inclusive appropriée.

- IME (Institut médico-éducatif) Les Alizés

L'IME propose un accompagnement scolaire, éducatif, pédagogique et thérapeutique à des usagers présentant un trouble du spectre de l'autisme.

LE LOGEMENT

- Les résidences accueil

Elles proposent à chaque résidant un logement pérenne et indépendant en présence d'un hôte qui propose des activités favorisant la socialisation et le mieux vivre.

Elles offrent un accompagnement sanitaire et social personnalisé en coordination avec les services médico-sociaux.

- Les logements associatifs

La Fondation l'Élan Retrouvé gère des logements associatifs en partenariat avec l'EPS Maison Blanche et le CH Sainte-Anne.

Il s'agit de contribuer à la continuité de la prise en charge et du parcours de vie de la personne en offrant une insertion par le logement. Le logement accompagné favorise la stabilisation des personnes et la construction d'espaces de vie adaptés.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 caractérisés par les données suivantes :

- total du bilan : 69.656.123 Euros
- total du compte de résultat : 55.187.173 Euros
- résultat de l'exercice: 2.863.490 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels établis en date du 23 juin 2022 par le Conseil d'Administration de la Fondation.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de la Fondation.

Note n° 1	Règles et méthodes comptables
Note n° 2	Tableau des immobilisations
Note n° 3	Tableau des amortissements
Note n° 4	Tableau des provisions et réserves
Note n° 5	État des créances
Note n° 6	État des dettes
Note n° 7	Tableau de variation des fonds propres
Note n° 8	Tableau de suivi des fonds dédiés
Note n° 9	Tableau explicatif du report à nouveau
Note n° 9 bis	Tableau des résultats sous contrôle de tiers financeurs
Note n° 10	Tableau explicatif du résultat
Note n° 11	Tableau du résultat et proposition d'affectation
Note n° 11 bis	Tableau d'affectation des résultats
Note n° 12	Charges constatées d'avance
Note n° 13	Produits constatés d'avance
Note n° 14	Produits à recevoir
Note n° 15	Détail des comptes fournisseurs – factures non parvenues
Note n° 16	Détail des dettes fiscales et sociales
Note n° 17	Information à caractère spécial
Note n° 18	Informations concernant les contributions volontaires en nature
Note n° 19	Détail du crédit-bail
Note n° 20	Engagements financiers
Note n° 21	Dettes garanties par des sûretés réelles
Note n° 22	Engagement hors bilan
Note n° 23	Réservation de lits
Note n° 24	Tableau de suivi des legs et donations
Note n° 25	Activité
Note n° 26	Effectif moyen
Note n° 27	Tableau des filiales et participations

1) Principes comptables

a) Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

b) L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

c) La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

d) Il a été fait application des dispositions particulières résultant :

- de l'arrêté du 22 janvier 2008 fixant la nomenclature des comptes obligatoirement ouverts dans l'état des prévisions de recettes et de dépenses et dans la comptabilité des établissements publics de santé et des établissements de santé privés mentionnés aux b et c de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale ;
- de la circulaire interministérielle n° DHOS/F4/DGCP/5C/2008/14 du 18 janvier 2008 relative à l'état des prévisions de recettes et de dépenses portant diverses précisions d'ordre budgétaire et comptable pour le 1er janvier 2008 (instruction budgétaire et comptable M21) ;
- du règlement n° 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable des associations et fondations. Le référentiel n° 99-03 du CRC a été modifié par cette nouvelle autorité comptable ;
- du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- du règlement n° 2019-04 du 8 novembre 2019 de l'ANC relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- du règlement n° 2020-08 du 4 décembre 2020 de l'ANC modifiant le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;

Il a également été tenu compte des contraintes imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs des prestations.

2) Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

Frais d'établissement : 1 à 10 ans

Logiciels : 1 à 15 ans

Terrains : non amortis

Terrains aménagés : 5 à 50 ans

Constructions : 10 à 50 ans

Agencements, aménagement de constructions : 4 à 20 ans

Installations techniques, matériels et outillages : 1 à 15 ans

Matériel de transport : 2 à 7 ans

Matériel de bureau : 2 à 10 ans

Mobilier : 3 à 20 ans

c) Stocks

Les différentes catégories de stocks ont été valorisées sur la base du *prix d'achat*

d) Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable. Elles sont comptabilisées dès que le débiteur véritable est identifié (instruction M21bis §313).

e) Dotation statutaire non consommable

Conformément à l'article 9 de ses statuts, la dotation de la Fondation comprend :

- l'immeuble situé au 23 rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris, d'une surface de 2.500 m² ;
- la somme de 600.000 €uros.

f) Réserve de trésorerie

Les dotations au Fonds de Roulement (ou Fonds de Réserve) sont calculées en fonction des budgets approuvés par l'Administration. (Compte 141)

g) Les placements

Les obligations : les plus-values latentes non réalisées au siège sont de 10.593 euros au 31 décembre 2021 (plus-values latentes de 75.728 euros au 31/12/2020).

h) Provisions pour congés payés

Le montant de la « provision pour congés payés » qui était de 1.112.909 €uros au 31/12/1999 a été porté à un compte Report à Nouveau débiteur. Le montant de la provision au 31/12/2021 est de 2.852.732 €uros.

i) Comptes cumulés

Les comptes des établissements sont repris intégralement à partir de la comptabilité autonome de chaque établissement.

Les principes d'élimination sont les suivants :

- au bilan

Elimination des comptes de liaison inter-établissement.

Elimination de la trésorerie centralisée.

- au compte de résultat

Elimination des facturations inter-établissements.

j) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent dans les comptes annuels au 31 décembre 2021 à 3.177.347 €uros et sont principalement constituées des indemnités de fin carrière (IFC).

k) Départs à la retraite

Le provisionnement du passif social lié aux indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 2.436.024 €uros. Les critères utilisés pour cette évaluation sont les suivants :

- Taux de charges sociales : personnel médical 62,64 % et personnel non médical 57 %
- Taux de turn-over : par tranche d'âge de 40 % à 0 % pour le personnel médical et de 14,12 % à 0 % pour le personnel non médical
- Taux d'actualisation : 0,90 %
- Table de mortalité : table INSEE 2013 à 2015
- Taux de revalorisation des salaires : 1,50 % (1,50 % pour le personnel médical et 1,50 % pour le personnel non médical)
- Âge de départ à la retraite : à 65 ans pour le personnel médical et à 62 ans pour le personnel non médical

l) Les honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes, portés au compte de résultat de l'exercice, ont été de 59.184 €uros (R.123-198 du Code de Commerce) et se décomposent ainsi :

- Les honoraires au titre du contrôle légal des comptes annuels : 58.824 €uros
- Les honoraires au titre des services autres que la certification des comptes : 360 €uros

3) **Compte de résultat**

Les comptes de résultat des activités soumises à approbation ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

4) **Événements significatifs postérieurs à la clôture**

Les états financiers de la Fondation ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. La crise sanitaire, sociale et économique liée à la pandémie de la Covid-19 continue à produire ses effets sur l'exercice 2022. Les incertitudes en matière économique et sociale qui découlent de cette crise peuvent impacter significativement le niveau d'activité de la Fondation. Les incidences de la poursuite de cette crise sur l'activité et les comptes de la Fondation pour l'exercice 2022 sont actuellement non quantifiables.

Il est probable que des effets négatifs puissent affecter notre trésorerie et/ou notre activité mais, à la date d'arrêté des comptes, le conseil d'administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

5) Faits marquants

Pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire, les soutiens financiers ont été apportés aux établissements pour un total de 2.173.778 Euros :

- Les surcoûts : 128.616 Euros ;
- La prime Covid-19 : 12.475 Euros ;
- La compensation des pertes de recettes : 150.941 Euros ;
- La revalorisation salariale des personnels médicaux et non médicaux – Ségur de la santé : 1.881.746 Euros ;

6) Financements publics

Financements publics	État	Collectivités territoriales	Autres	Total
Concours publics	39.744.049	5.431.561	1.331.550	46.507.160
Subventions d'exploitation	66.900	387.821	0	454.721
Subventions d'investissement	442.833	0	25.583	468.416
Total	40.253.782	5.819.382	1.357.133	47.430.297

7) Contributions volontaires en nature

Compte tenu de leur caractère significatif, elles ont été valorisées et comptabilisées.

Leur montant est évalué à 468.102 Euros.

Modalités de recensement :

Pour les membres du Bureau du Conseil d'Administration, les membres du Conseil d'Administration et les invités, leur temps de présence aux instances sont recensés dans des tableaux récapitulatifs. Ces tableaux indiquent leur nom et prénom, leur fonction, les dates des instances et le nombre d'heures de présence. Ce document détaillé par membre est daté et signé par le Président.

Pour les bénévoles au CPMS, leurs temps de présence sont saisis dans le logiciel médical CIMAISE. Cette liste indique la date, la durée de la consultation, le nombre de bénévoles et le motif.

Pour les autres bénévoles, leurs temps de présence sont inscrits dans des tableaux de suivi dans les services et les établissements.

Modalités de valorisation :

L'évaluation financière du nombre total d'heures de présences est calculée en référence au coût moyen (brut et charges employeur) de l'ensemble des salariés de la Fondation (hors des Travailleurs Handicapés).

Les dons en nature et prestations en nature sont valorisés selon les pièces justificatives transmises par les donateurs.

Les contributions volontaires en nature comprennent les éléments suivants :

- Bénévolat (avec le temps passé par les administrateurs) pour un montant de 329.677 €uros ;
- Prestations en nature pour un montant de 119.014 €uros ;
- Dons en nature pour un montant de 19.412 €uros.

Note n° 2 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Apport partiel d'actif	Augmentation	Diminution	Virement poste à poste transfert	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais établissement						
Donations temporaires d'usufruits						
Autres immobilisations incorporelles	1 192 457		53 331	1 214		1 244 573
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes			82 083			82 083
TOTAL (I)	1 192 457		135 414	1 214		1 326 656
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	4 696 662		34 630		662 400	5 393 692
Constructions	20 368 898		42 902	572 054	4 122 184	23 961 929
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15 594 500		423 195	208 750	2 239 834	18 048 779
Installations techniques, matériel et outillage	2 714 267		64 609	50 328	30 410	2 758 957
Installations générales, agencements, aménagements divers	53 484					53 484
Matériel de transport	940 932		116 597	41 240		1 016 288
Matériel de bureau et informatique	2 484 816		122 257	79 225		2 527 849
Mobilier	2 023 328		53 889	20 207	34 929	2 091 939
Autres						
Immobilisations corporelles en cours	425 727		3 153 579		-1 287 797	2 291 509
Avances et acomptes	3 999 321		2 407 154		-5 892 389	514 085
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
TOTAL (II)	53 301 935		6 418 811	971 804	-90 429	58 658 513
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Participations et créances rattachées	666 761					666 761
Autres titres immobilisés	1 739 690		207 884	6 540		1 941 034
Prêts	26 986					26 986
Autres	346 356		15 389	13 656		348 090
TOTAL (III)	2 779 793		223 273	20 196		2 982 871
TOTAL (I+II+III)	57 274 184		6 777 498	993 214	-90 429	62 968 040

Note n° 3 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Apport partiel d'actif	Augmentation	Diminution	Virement poste à poste transfert	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>						
Frais établissement						
Donations temporaires d'usufruits						
Autres immobilisations incorporelles	885 693		64 377	1 214		948 856
TOTAL (I)	885 693		64 377	1 214		948 856
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>						
Terrains	184 974		53 958			238 933
Constructions	4 339 182		681 626	30 412		4 990 396
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	8 226 398		1 068 419	39 908		9 254 910
Installations techniques, matériel et outillage	2 007 083		171 785	48 408		2 130 460
Installations générales, agencements, aménagements divers	28 533		5 380			33 913
Matériel de transport	536 075		120 799	27 121		629 753
Matériel de bureau et informatique	2 127 216		162 875	78 613		2 211 478
Mobilier	1 543 932		106 506	19 979		1 630 459
Autres						
TOTAL (II)	18 993 394		2 371 348	244 441		21 120 301
TOTAL (I+II)	19 879 088		2 435 725	245 655		22 069 157

Note n° 4 TABLEAU DES PROVISIONS

PROVISIONS	Montant début exercice	Reclassement ANC 2018-06	Apport partiel d'actif	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	Retraitement comptable	Virement compte à compte	Montant fin exercice
PROVISION REGLEMENTEE									
Provisions réglementées pour renforcement bfr	113 726								113 726
Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0								0
Provisions réglementée : réserve des plus-values	0				2 081				2 081
TOTAL (I)	113 726	0	0	0	2 081	0	0	0	115 807
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES									
Provisions pour litiges	142 458					-17 000			125 458
Provisions pour amendes et pénalités	85 940				304 843	-3 911			386 872
Provisions pour rémunération des TH	0								0
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	1 349								1 349
Provision pour CET	0								0
Provision pour départ à la retraite (IFC)	2 484 700				107 092	-150 241	-5 527		2 436 024
Autres provisions risques et charges	101 033				163 946	-2 335	-35 000		227 644
TOTAL (I)	2 815 479	0	0	0	575 881	-173 487	-40 527	0	3 177 347
PROVISIONS POUR DEPRECIATION									
Sur immobilisations :									
- incorporelles	97 525								97 525
- corporelles	0								0
- financières	57 353				12 679	-5 300			64 732
Sur stocks et en cours	0								0
Sur comptes créances	54 986				25 157	-39 329			40 814
Sur comptes financiers	0								0
TOTAL (II)	209 864	0	0	0	37 836	-44 629	0	0	203 071
TOTAL GENERAL (I+II)	3 139 069	0	0	0	615 798	-218 115	-40 527	0	3 496 225
Dont dotations et reprises :									
- exploitation	2 739 592	0	0	0	296 195	-191 905	-40 527	0	2 803 356
- financier	57 353	0	0	0	12 679	-5 300	0	0	64 732
- exceptionnel	342 124	0	0	0	306 924	-20 911	0	0	628 137

Arrêté au compte administratif

Total 0

Note n° 5 ETAT DES CREANCES

CREANCES		MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
			à un an au plus	à plus d'un an
De l'actif immobilisé	Prêts (1)			
	Autres immobilisations financières	2 982 871	6 884	2 975 986
De l'actif circulant	Créances art. 58 ou art. 35 < Dotation Globale ou Prix Journée à recevoir	3 637 968	2 701 958	936 009
	Usagers et comptes rattachés	1 379 692	1 379 692	
	Autres créances	2 583 798	1 604 248	979 550
	Charges constatées d'avance	174 275	157 888	16 386
	TOTAL	10 758 602	5 850 671	4 907 932
	(1) Montant : - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

Note n° 6 ETAT DES DETTES

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 411 707	1 245 093	4 033 281	5 133 333
Emprunts et dettes financières divers (1)				
Dépôts de garantie reçu	36 463		36 463	
Avances et acomptes reçus				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 413 701	1 413 701		
Dettes fiscales et sociales	6 334 033	6 334 033		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	632 743	632 743		
Dépôts des hospitalisés et hébergés	5 452		5 452	
Autres dettes	399 875	399 875		
Produits constatés d'avance	45 675	45 675		
TOTAL	19 279 648	10 071 120	4 075 195	5 133 333
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 241 914			

Note n° 7 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	Solde au début de l'exercice	Apport partiel d'actif	Cession transfert	Affectation du résultat		Virement compte à compte	Augmentations		Diminutions		Retraitement comptable	Solde à la fin de l'exercice
					Dont générosité du public			Dont générosité du public		Dont générosité du public		
Fonds propres sans droit de reprise	0											0
Fonds propres statutaires	1 475 920											1 475 920
Fonds propres complémentaires	263 841					25 768	1 452 520			-1 452 520		289 609
Fonds propres avec droit de reprise	0											0
Fonds propres statutaires	0											0
Fonds propres complémentaires	280 209					-25 768				1 452 520		1 706 961
Ecarts de réévaluation	0											0
Réserves réglementaires :												
- investissement	6 894 018			1 087 587								7 981 605
- compensation	416 077			403 312								819 388
- trésorerie	733 090											733 090
Autres réserves	750 970											750 970
Total Réserves pour projet de l'entité	8 794 154	0		1 490 899			0		0			10 285 053
Report à nouveau	9 356 759			1 074 471						-12 249		10 418 981
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	160 286			39 254								199 540
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-27 215									4 793		-22 422
Total Report à nouveau	9 489 830											10 596 099
Excédent ou déficit de l'exercice	2 592 374			-2 604 623			2 780 049			95 690		2 863 490
Situation nette (sous total)	22 896 329	0	0	0	0	0	4 232 569	0	0	88 235	0	27 217 132
Dotations consommables	0											0
Subventions d'investissement	1 024 478						468 416		-84 661			1 408 233
Provisions réglementées	113 726						2 081					115 807
Total	24 034 533	0	0	0	0	0	4 703 066	0	-84 661	88 235	0	28 741 172

Note n° 8 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A l'ouverture de l'exercice	Affectation résultat	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
				Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
<u>L'INVESTISSEMENT SUR CONCOURS PUBLICS</u>								
SIH circuit des médicaments	295 813						295 813	295 813
Travaux nouveaux locaux Malakoff	460 000			-5 985			454 015	454 015
Travaux nouveaux locaux CAJM Le Relais	192 000			-19 200			172 800	172 800
Travaux nouveaux locaux CAJM Le Relais	527 127			-29 129			497 998	497 998
Travaux nouveaux locaux IME Une Maison en Plus	318 851			-7 628			311 223	68 655
Travaux appartements et nouveaux locaux FAM Une Maison en Plus	253 327		115 000	-17 906			350 422	
Création URAT Une Maison en Plus	498 000			-8 300			489 700	
Travaux centrale incendie Centre Malvau	30 353			-2 800			27 553	27 553
Travaux de mise en conformité Centre Malvau	0		140 000	-140 000			0	
Travaux bâtiment Nicolas CG Raby	1 352 942		369 520	-540 192			1 182 270	443 230
Travaux bâtiment post cure Vachon CG Raby	1 636 780		300 000	-329 016			1 607 764	1 007 764
Travaux des ateliers CG Raby	3 570 000						3 570 000	3 570 000
Reconstruction bâtiments Chevilly Larue	2 592 212			-141 699			2 450 513	2 450 513
HOP EN système d'information			312 000				312 000	
Divers projets	277 577	0	0	-32 577	0	0	245 000	193 188
Total (I)	12 004 983	0	1 236 520	-1 274 432	0	0	11 967 071	9 181 529
<u>L'EXPLOITATION SUR CONCOURS PUBLICS</u>								
Réforme et soutien psychiatrie	79 803						79 803	79 803
Surcoût Covid-19	1 301 840		9 019	-593 733			717 126	
Projets PCPE	1 646 765		750 000				2 396 765	1 035 000
Situations complexes IME Une Maison en Plus	279 628			-59 974			219 654	70 000
Recherche génétique	582 126		637 626	-375 626		-230 000	614 126	
Formation IME FAM Une Maison en Plus			215 000				215 000	
Divers projets	201 732	0	39 627	0	0	0	241 359	129 482
Total (II)	4 091 894	0	1 651 272	-1 029 333	0	-230 000	4 483 832	1 314 285
<u>SUBVENTION D'EXPLOITATION</u>								
Formation TH au SAIPPH	0						0	
Pôle logement	52 837			-20 000			32 837	32 837
Activité radio	0						0	
Recherche génétique	333 601		166 375	-116 375		230 000	613 601	333 601
Unité d'intervention mobile (UMI)	0						0	
Divers projets	16 744	0	6 378	-2 969	0	0	20 154	7 954
Total (III)	403 182	0	172 753	-139 344	0	230 000	666 592	374 392
<u>CONTRIBUTIONS FINANCIERES D'AUTRES ORGANISMES</u>								
Pôle logement	161 703			-1 197			160 506	148 233
Travaux locaux Corentin Cariou	300 000			-30 000			270 000	
Reconstruction Hôpital de jour Chevilly Larue	373 336			-23 795			349 541	339 541
Aménagements des locaux Fontenay aux roses	107 700			-7 953			99 748	99 748
Radio citron	22 185		50	-5 647			16 588	16 538
Recherche génétique			100 000				100 000	
Divers projets	212 967	0	59 300	-65 482	0	0	206 785	74 119
Total (IV)	1 177 892	0	159 350	-134 074	0	0	1 203 168	678 180
<u>RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</u>								
Divers projets	17 006	0	0	0	0	-17 006	0	0
Total (V)	17 006	0	0	0	0	-17 006	0	0
<u>RESSOURCES LIEES AUX DONS</u>								
Divers projets	0	0	7 044	-806	0	17 006	23 244	8 000
Total (VI)	0	0	7 044	-806	0	17 006	23 244	8 000
<u>RESSOURCES LIEES AUX MECENATS</u>								
Divers projets	0	0	114 048	0	0	0	114 048	0
Total (VII)	0	0	114 048	0	0	0	114 048	0
Total (I + II + III + IV + V + VI + VII)	17 694 956	0	3 340 987	-2 577 988	0	0	18 457 955	11 556 385

Note n° 9 TABLEAU EXPLICATIF DU REPORT A NOUVEAU

Nature du report à nouveau	Montant débit Exercice	Apport partiel d'actif	Augmentation	Diminution	Virement compte	Montant fin Exercice
Dépenses refusées (119)	-62 756					-62 756
Report à nouveau gestion contrôlée (110 - 119)	2 199 376		787 358	-36 175		2 950 559
Report à nouveau gestion libre (110 - 119)	7 220 139		350 924	-39 885		7 531 178
TOTAL	9 356 759	0	1 138 282	-76 060	0	10 418 981

Note n° 9 bis TABLEAU DES RESULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS

Nature des résultats sous contrôle de tiers financeurs	Montant débit Exercice	Apport partiel d'actif	Augmentation	Diminution	Virement compte	Montant fin Exercice
Report à nouveau des résultats soumis à l'approbation de l'autorité de tarification (115) :	133 071		47 419	-3 372		177 118
TOTAL	133 071	0	47 419	-3 372	0	177 118

Note n° 10 TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT

NATURE DU RESULTAT	DEBITEUR	CREDITEUR
Résultats soumis à l'approbation de l'autorité de tarification		
- Institut Paul Sivadon, Hôpital de jour Santos Dumont et Hôpital de jour & CMP pour enfants Haxo, Atelier Thérapeutique de Colombes & Hôpital de Jour à Malakoff & à Antony & à Fontenay aux Roses, Hôpital de jour à Orly & à Chevilly Larue, Centre Gilbert Raby		2 153 910
- Centre Malvau		32 723
- ESAT section sociale		76 477
- SAVS 9e Cadet		16 847
- SAVS 10e Iris		24 140
- SAVS 18e Championnet		12 989
- SAVS à Orly	-44 478	
- SAIPPH		14 808
- PCPE		7 362
- CAJM Le Relais		16 428
- FAM & IME Une Maison en Plus (ARS)		14 902
- FAM Une Maison en Plus (DASES)		12 425
- URAT Une Maison en Plus		6 089
- IME Hors les Murs les Alizés		8 878
- Lits Halte Soins Santé (LHSS)		0
Résultats des activités contrôlées (subventions)		
- Résidences accueil Cléry, Choisy le Roi & Sentier		7 270
Résultat des activités en gestion libre		
- Centre de recherche		24
- Fondation		21 448
- Radio citron		0
- Pôle formation		17 122
- ESAT section commerciale		379 587
- Pôle logement		1 098
- Formation des TH au SAIPPH		0
- Gestion libre		83 442
SOLDE		2 863 490

Note n° 11 TABLEAU DU RESULTAT DES ESMS ET PROPOSITION D'AFFECTATION

RESULTAT A AFFECTER							
ETABLISSEMENT		Résultat comptable	Resultats antérieurs à affecter	Réserve de compensation des déficits	Excédents affectés compensation charges d'amortissement	Dépenses inopposables	Résultat administratif
- Institut Paul Sivadon, Centre Françoise Grémy et Hôpital de jour & CMP pour enfants Haxo, Atelier Thérapeutique de Colombes & Hôpital de Jour à Malakoff & à Antony & à Fontenay aux Roses, Hôpital de jour à Orly & à Chevilly Larue, Centre Gilbert Raby - Centre Malvau		2 153 910 32 723					2 153 910 32 723
- ESAT section sociale		76 477					76 477
- SAVS 9e Cadet		16 847					16 847
- SAVS 10e Iris		24 140					24 140
- SAVS 18e Championnet		12 989					12 989
- SAVS à Orly		-44 478	54 257				9 779
- SAIPPH		14 808					14 808
- PCPE		7 362					7 362
- CAJM Le Relais		16 428					16 428
- FAM & IME Une Maison en Plus (ARS)		14 902					14 902
- FAM Une Maison en Plus (DASES)		12 425					12 425
- URAT Une Maison en Plus		6 089					6 089
- IME Hors les Murs les Alizés		8 878					8 878
- Lits Halte Soins Santé (LHSS)							
- Résidences d'accueil Cléry, Choisy le Roi & Sentier		7 270					7 270
- Centre de recherche		24					24
- Fondation (siège)		21 448					21 448
- Radio citron							
- Pôle formation		17 122					17 122
- ESAT section commerciale		379 587					379 587
- Pôle logement		1 098					1 098
- Formation des TH au SAIPPH							
Retraitement comptable par secteur d'activité	83 442						
- Le sanitaire							
- Le médico-social		83 442					83 442
- La gestion libre							
TOTAUX		2 863 490	54 257				2 917 748

PROPOSITIONS D'AFFECTATION								
Affectation en Réserves					Affectation en report à nouveau			
Excédent Investissement	Autres réserves	Excédent Couverture BFR	Compensation Déficit	Compensation Charges d'amortissement	Excédent réduction charges exploitation	Excédent financement mesures exploitation	Report à nouveau excédentaire	Report à nouveau déficitaire
1 076 954,50							1 076 955 32 723	
			76 477 16 847 24 140 12 989 9 779 14 808 7 362 16 428 14 902 12 425 6 089 8 878					
189 793,00							7 270 24 21 448 17 122 189 794 1 098 83 442	
1 266 747,50			221 125				1 429 875	
TOTAL				2 917 748				

Note n° 11 bis TABLEAU D'AFFECTION DU RESULTAT**1- Calcul du résultat corrigé à affecter**

Etablissement(s) ou Service(s) : ensemble des établissements et services

Résultat Comptable N :	Déficit de l'exercice 2020		Excédent de l'année 2020	2 592 374
Report à nouveau affecté à N				
Résultat exercices(s) antérieur(s) incorporé(s)	Déficit N - 1			
Résultat déficitaire n-1 reprise en N	Déficit N - 2		Année 2018 IME les Alizés	30
			Année 2018 SAVS Orly	3 342
	Total 1	0,00	Total 2	2 595 747
Résultat rejeté :				
Dépenses pour congés payés 2020				0
Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs				0
Résultat administratif 2020				2 595 747

Arrêté des comptes administratifs**2- Affectation du résultat corrigé**

Résultat corrigé à affecter de 2020	2 595 747
Excédents affectés à l'investissement	1 087 587
Réserves de compensation	403 312
Report à nouveau	1 062 222
	42 626

Reprise de résultat arrêté sur exercice ultérieur

Report à nouveau des activités sous gestion contrôlée	0
---	---

En attente de l'arrêté du compte administratif ou d'affectation

Report à nouveau des activités sous gestion contrôlée	année 2020	IME Hors les Murs les Alizés	42 626
			0

Note n° 12 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Détail des charges	Montants
Matériel et fournitures	13 503
Activités soignantes	2 241
Locations	75 919
Entretien et maintenance	40 193
Assurances	18 827
Documentation	12 522
Frais colloques et séminaires	150
Téléphonie et informatique	6 849
Affranchissement	209
Autres impôts et taxes	326
Autres charges de personnel	3 395
Cotisations	140
TOTAL	174 275

Note n° 13 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Détail des produits	Montants
Remboursement sur rémunérations	39 225
Prestations de formation	6 450
TOTAL	45 675

Note n° 14 PRODUITS A RECEVOIR

Détail des produits	Montants
Autres prestations	7 023
Dons	1 331
Remboursement sur rémunérations	520 451
Produits financiers	1 925
Remboursement de frais	22 507
TOTAL	553 236

Note n° 15 DETAIL DES COMPTES FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES

Détail	Montants
Fournisseurs	1 075 665
<u>Fournisseurs factures non parvenues</u>	
Produit médical	4 000
Produit entretien	879
Energies	64 680
Fournitures	2 762
Alimentation repas	49 309
Prestations médico-technique	7 849
Activité soignante	7 126
Locations	115 143
Entretien réparations et maintenance	18 848
Personnel extérieur	4 646
Honoraires	120
Transport	41
Téléphonie et informatique	42 386
Frais potaux	5 695
Nettoyage	8 458
Autres charges diverses	3 395
Autres impôts et taxes	2 698
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 413 701
Fournisseurs d'immobilisation	632 743
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	632 743
TOTAL	2 046 444

Note n° 16 DETAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES

Détail des charges à payer	Montants
1) Personnel et comptes rattachés	96 945
Rémunérations	1 222
Comité d'entreprise	66 341
Prime d'intéressement	29 382
2) Dettes sociales	1 782 187
Sécurité sociale	1 105 974
Retraite prévoyance	616 492
Mutuelle	59 721
3) Dettes fiscales	845 022
Prélèvement à la source	165 187
Taxes sur les salaires	256 448
Formation continue	312 738
Effort de construction	110 650
4) Dettes congés à payer	2 852 732
Personnel congés à payer	1 835 005
Charges sociales sur congés à payer	771 973
Charges fiscales sur congés à payer	245 755
5) Personnel autres charges à payer	757 146
Personnel autres charges à payer	446 418
Organismes sociaux autres charges à payer	197 038
Etat autres charges à payer	113 691
TOTAL	6 334 033

Note n° 17 INFORMATION A CARACTERE SPECIAL

Les dernières Instructions Fiscales n'ont pas trouvé un champ d'application dans la Fondation

Note n° 18 INFORMATIONS CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions en biens	19 412
Les contributions en services	119 014
Les contributions en travail	329 677

	468 102

Note n° 19 DETAIL DU CREDIT-BAIL

	Constructions	Installations Matériel	Autres	TOTAL
<u>VALEUR D'ORIGINE</u>				
<u>AMORTISSEMENTS</u>				
Cumuls exercices antérieurs				
Dotation de l'exercice				
TOTAL				
<u>REDEVANCES PAYEES</u>				
Cumuls exercices antérieurs				
Dotation de l'exercice				
TOTAL				
<u>REDEVANCES RESTANT A PAYER</u>				
à un an au plus				
à plus d'un an				
à plus de cinq ans				
TOTAL				
<u>VALEUR RESIDUELLE</u>				
à un an au plus				
à plus d'un an				
à plus de cinq ans				
TOTAL				
<u>MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE</u>				

Note n° 20 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
a) Intérêts restant à courir sur emprunt auprès des établissements de crédit	618 174
- part à moins d'un an	114 917
- part à plus d'un an et moins de 5 ans	333 536
- part à plus de cinq ans	169 721
b) Engagement de crédit bail	néant
c) Cautions données	
- baux Folie Régnault, 6 loyers	82 541
- ESAT 3 loyers (SCI Colonie), 27 rue Guyton de Morveau, Paris 13e : 13.025 € 3 loyers (Paris Habitat), 17 rue du Dr Leray, Paris 13e : 4.340 € 3 loyers (Merrer), 10 passage Trubert Bellier, Paris 13e : 11.060 € 3 loyers (Erable), 10 passage Trubert Bellier, Paris 13e : 6.667 €	35 092
- Foyer Post-Cure, dépôt de garantie parking 01/012/2016	595
- 3 loyers (SCI Adenat), SAVS 18 rue Cadet, Paris 9e	6 600
- 2 loyers (Mme Fayeton), CPMS 40 rue des Boulangers, Paris 5e (11. 666 FRF versé en 1997, soit 1.778 €)	3 374
- 3 loyers (VVB), CPMS 19 rue Le Peletier, Paris 10e	12 938
- 2 loyers (Paris Habitat du Val de Marne), Hôpital de jour à Orly, 14/18 allée Louis Bréguet, 94310 Orly	4 204
- 3 loyers (SAIEM Malakoff Habitat), Hôpital de jour à Malakoff, 1 à 7 allée Jacques Brel, 92240 Malakoff	12 104
- 2 loyers (Mananging), SAVS 18e, 74/76 rue Championnet, 75018 Paris	10 913
- 2 loyers (OPAC), SAVS à Orly, 25 rue Jean Mermoz, 94310 Orly	3 610
- Hôpital de jour Santos Dumont, 25 villa Santos-Dumont, 75015 Paris	1 400
- UMI, 6 rue Gager-Gabillot, 75015 Paris	7 188
- Hôpital de jour à Chevilly Larue, 50 rue du Lieutenant Petit Leroy, 94550 Chevilly Larue	912
- SAIPPH, 42/52 rue de l'Aqueduc, 75010 Paris	17 100
- Hôpital de jour à Fontenay aux Roses, 41 avenue Gabriel Péri, 92260 Fontenay aux Roses	12 490
- Pôle logement, dépôt de garantie loyer	15 435
- SAVS Iris Paris, 5 rue des Messageries, 75010 Paris	6 968
- Hôpital de jour & CMP pour enfants Haxo, 89 & 93 rue Haxo, 75020 Paris	70 115
- CAJM Le Relais - dépôt de garantie pour 4 parkings	180
- IME Une Maison en Plus, 17 rue de la Cerisaie - 93240 Stains	1 500
- FAM Une Maison en Plus, 23 rue du Docteur Potain, 75019 Paris	3 642
- FAM Une Maison en Plus, 95 boulevard Mac Donald, 75019 Paris	788
- FAM Une Maison en Plus, 10 rue Erard, 75012 Paris	1 814
- FAM & IME Une Maison en Plus (accueil de jour), 206 boulevard Mac Donald, 75019 Paris	12 501
- Hôpital de jour à Colombes, caution machine à affranchir	2 200
- UMI, carte essence Total	300
- FAM & IME Une maison en Plus, caution téléphonie	370
- FAM Une maison en Plus, carte essence Total	1 101
- CAJM Le Relais, carte essence Total	600
d) Provision pour départ à la retraite (IFC)	2 436 024
Engagements reçus	Montant
a) Cautions reçues	néant
Pôle logement, dépôts de garantie des loyers reçus des usagers	36 463

Note n° 21 DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Dettes garantie	Nature de la garantie	Montant
Travaux de l'ESAT Elan, emprunt d'une durée de 20 ans de 1.000.000 € Caisse des Dépôts et Consignation	Souscription 39.779 parts au capital du Crédit Coopératif, prêt 60033450 nantissement	606 630

Note n° 22 ENGAGEMENT HORS BILAN

EMPRUNTS AUPRES DES ORGANISMES BANCAIRES

Au 31 décembre 2021, l'engagement s'élève à la somme totale de se décomposant comme suit :

- capital restant dû	10 408 421
- intérêts restant dûs	618 174
	<u>11 026 595</u>

Note n° 23 RESERVATION DE PLACES

Organisme	Etablissement	Montant reçu	Nombre de places	Durée	Début	Fin
URRPIMMEC	Colombes	21 900	1	30 ans	2006	2036
MEDERIC PREVOYANCE	Colombes	43 800	2	30 ans	2006	2036
URS	Colombes	21 900	1	30 ans	2006	2036
URC	Colombes	43 800	2	30 ans	2006	2036
RESURCA	Colombes	21 900	1	30 ans	2006	2036
CIRCACIC	Colombes	21 900	1	30 ans	2007	2037
AGRI PREVOYANCE	Colombes	21 900	1	30 ans	2007	2037
CPCEA	Colombes	21 900	1	30 ans	2007	2037
ACGME	Chevilly Larue	10 750	1	30 ans	2009	2039
MEDERIC PREVOYANCE	Chevilly Larue	10 750	1	30 ans	2010	2040
IRCAFEX	Chevilly Larue	10 750	1	30 ans	2010	2040
IONIS PREVOYANCE	Chevilly Larue	10 750	1	30 ans	2010	2040
CIPS	Chevilly Larue	10 750	1	30 ans	2009	2039
NOV.RC	Chevilly Larue	10 750	1	30 ans	2009	2039
CIRCIA	SAVS Iris	31 500	3	30 ans	2007	2038
IRNEO (GROUPE HUMANIS)	IPS 9e	25 450	1	15 ans	2013	2027
MALAKOFF MEDERIC PREVOYANCE	IPS 9e	50 900	2	15 ans	2013	2027
IRICASA (GROUPE B2V)	IPS 9e	25 450	1	15 ans	2013	2027
REUNI RETRAITE SALARIES	IPS 9e	25 450	1	15 ans	2013	2027
CREPSA (GROUPE B2V)	IPS 9e	25 450	1	15 ans	2013	2027
CGIS	IPS 9e	50 900	2	15 ans	2013	2027
REUNI RETRAITE CADRES	IPS 9e	25 450	1	15 ans	2013	2027
Total		544 050	28			

Note n° 24 TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

Legs et donations autorisés par l'administration	Solde des legs et donations en début d'exercice	Encaissements	Décaissements et virements pour affectation définitive	Solde des legs et donations en fin d'exercice
Total		0		

Note n° 25 ACTIVITE

Etablissements	Nombre de places	Nombre de lits	Nombre de journées ou nuitées constaté	Activité ambulatoire	Taux d'occupation
- Foyer post-cure de l'Elan		25	9 013	1 190	
- Institut Paul Sivadon	155		20 888	27 643	
- Hôpital de jour & Centre Médico Psychologique infanto juvénile de Haxo	16		2 261	4 781	
- Hôpital de jour Santos Dumont	12		3 782	347	
- Unité Mobile Interdépartementale (UMI)				2 241	
- Consultation Mobile Régionale Génétique (CMRG)				346	
- Hôpital de jour d'Orly	21		3 555	40	
- Hôpital de jour de Chevilly Larue	12		3 341	208	
- Hôpital de jour avec atelier thérapeutique de Colombes	40		7 518	1 184	
- Hôpital de jour de Malakoff	17		3 902	19	
- Hôpital de jour d'Antony	13		3 953	53	
- Hôpital de jour de Fontenay aux Roses	13		3 176		
- Centre Gilbert Raby	15	110	29 544		
- Centre Malvau		62	14 418		
- SAVS Cadet	57		18 002		100,90%
- SAVS Iris Paris	65		19 587		96,27%
- SAVS Championnet	70		22 822		104,16%
- SAVS Orly	47		19 325		105,89%
- SAIPPH	190		49 044		117,33%
- ESAT de l'Elan section sociale	177		40 887		105,65%
- Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Le Relais Paris			19 977		207,23%
- Centre d'accueil de jour médicalisé (CAJM) atypique Le Relais Paris	15		3 691		85,26%
- Foyer d'accueil médicalisé (FAM) Une Maison en Plus	20		7 134		105,08%
- Institut médico-éducatif (IME) Une Maison en Plus	4		1 460		105,26%
- Institut médico-éducatif (IME) Hors les Murs les Alizés	13		2 584		96,29%
- Unité renforcée d'accueil de transition (URAT) Une Maison en Plus	6		106		90,00%
Total	978	197	309 970	38 052	

Note n° 26 EFFECTIF MOYEN

Effectif moyen (hors TH)	534
--------------------------	-----

Note n° 27 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénominations	Montant
Souscription 3.361 parts au capital du CC, dossier de prêt 16134110	51 255
Souscription 582 parts au capital du CC, dossier de prêt 15176940	8 876
Souscription 39.779 parts au capital du CC, prêt 60033450 (nantissement)	606 630
	<u>666 761</u>
Total	666 761